

La Maison d'Education de Montesson 1895-1995

Michel Blondel-Pasquier¹

Paris 1889, deux événements majeurs marquent entre autres cette année là :

Ce fût l'anniversaire du premier centenaire de la révolution française, et la préparation fiévreuse autant qu'ambitieuse de l'exposition universelle.

Tout au long du 19^{ième} siècle la pensée révolutionnaire ne cessera de nourrir le concept trinitaire, Liberté Egalité Fraternité. C'est de cette fraternité sociale que le mouvement philanthropique donnera naissance à de nombreuses associations bases de l'action sociale d'une 3^{ième} République, qui n'est pas encore l'état providence.

Parmi ces nombreux philanthropes, certains seront intéressés par la législation pénale et sociale que la grande révolution française avait mise en chantier. Ainsi, la question de la prison, et de la correction des enfants, amèneront les philanthropes à s'interroger sur les solutions aux problèmes du paupérisme lié à l'industrialisation massive. L'idée sera d'éduquer, et de moraliser l'enfant, afin d'en faire un bon citoyen, prêt à servir la République.

Jusqu'en 1819, le jeune détenu, partage sa détention en prison avec les adultes dans de vastes locaux collectifs. Peu après, on créerait des quartiers pour les enfants dans les prisons à l'écart des adultes jugés trop contaminants.

En 1831, le département de la Seine créa à Paris l'établissement des Madelonnettes², pour y accueillir exclusivement les jeunes détenus parisiens.

Un avocat philanthrope Charles Lucas³ sera le chantre et l'animateur de la solution agricole.

« Les jeunes qui croupissent dans les vieux bâtiments pénitentiaires, retrouveront dans la nature la santé physique, et par le travail agricole la santé morale ». « Sauver le colon par la terre et la terre par le colon », devient donc le moyen de soustraire du cadre pénitentiaire des générations d'enfants condamnés.

Un autre magistrat philanthrope, Frederic-Auguste Demetz⁴, inventera une des plus célèbres colonies pénitentiaires. C'est celle de Mettray près de Tours. Cet établissement crée pour quelques 600 enfants, servira de modèle à de nombreux établissements en Europe. Vaste domaine de 700 hectares, les enfants n'y sont pas renfermés comme dans une sombre maison de correction, mais livrés à la nature qui doit les régénérer. Autour d'une vaste cour, coupée de grandes lignes d'arbres, avec un bassin au centre, sont systématiquement rangées une vingtaine de maisons blanches aux arêtes de briques, avec de grands toits qui surplombent comme on en voit en Suisse. Chaque pavillon, où vivent 40 enfants porte le nom d'une ville de France. Au rez-de-chaussée, des ateliers. A l'étage, une vaste salle, où chaque soir, les jeunes colons tendent 40 hamacs dans lesquels ils dorment, en attendant le réveil sonné au clairon. Repliés pendant le jour, ces hamacs laissaient la pièce libre et elle servait de réfectoire, et de salle de réunion. Au fond de la perspective, la chapelle. Un peu plus loin le cimetière. Mettray n'a ni de force armée, ni grille, ni muraille. La seule clef de cette colonie est la clef des champs⁵.

¹ Cadre infirmier à l'Institut Interdépartemental Théophile Roussel, crée le 25 janvier 1974.

² Prison située à l'emplacement actuel de la prison de la Santé.

³ Charles Lucas (1803-1889) Avocat à 22ans, Inspecteur général de prison du royaume.

⁴ Frédéric Auguste Demetz (1796-1873) Conseiller à la Cour royale de Paris, il voyagea en Europe et prit comme modèle pour Mettray, l'établissement de Hom en Allemagne, dirigé par Heinrich Wichern.

⁵ Un quartier disciplinaire, avec une dizaine de cachots individuels froids et humides, fonctionnait. Pain sec et eau étaient distribués par un colon avec l'interdiction de parler et de se voir. La punition pouvait durer 45 jours. Au-dessus de la porte, côté cellule, une inscription « Dieu vous voit ».

Lire le texte « Un jour à Mettray ».

Il y a deux sortes de colon à Mettray. Les colons sédentaires, c'est-à-dire ceux qui s'occupent des travaux de la maison, et les colons cultivateurs ceux qui s'occupent des travaux des champs.

Le département de la Seine avait en 1836, substitué à la prison des Madelonnettes, une autre prison : La Petite Roquette. Ce superbe édifice était considéré comme un établissement modèle. Construit sur les plans de l'anglais Bentham⁶, il se présente comme un panoptique rayonnant. Initialement prévu pour un régime de vie collective le jour, et d'isolement cellulaire la nuit, on en vint très vite à ce que chaque enfant soit isolé de jour comme de nuit, dans une des 560 cellules que comportait la nouvelle prison. Le régime éducatif, constitué par l'isolement et le silence, n'est pas sans poser de problèmes dans l'aménagement de la prison. Ainsi l'isolement se doit d'être effectif dans la salle de conférence : Les enfants sont placés séparément les uns des autres et sans se voir réciproquement, aperçoivent l'ecclésiastique ou l'instituteur placé sur une estrade. Le problème des promenades des jeunes détenus a été abordé avec la même ingéniosité. Après avoir essayé les cagoules et les masques, après avoir réglé de savants balais pour que les jeunes ne se rencontrent pas dans les courettes intérieures, on a découvert le système du petit train. Chacun prend place à l'intérieur d'une boîte grillagée, montée sur roulettes, qu'il pousse lui-même sur les rails d'un petit train circulaire. Les petites boîtes se suivent et sont aménagés de façon que le jeune ne peut voir que devant lui et reste donc pendant toute la promenade parfaitement isolé. Il ne voit pas ses camarades et il ne peut être vu d'eux.

Après 25 ans d'un tel fonctionnement des voix s'élèvent. Des protestations sur l'état de santé des jeunes, plusieurs révoltes, la visite le 22 juin 1865 de l'Impératrice Eugénie qui se fait conspuer, amènent à la constitution d'une commission désignée par l'Empereur Napoléon III. Celui-ci décide de la dispersion des jeunes détenus dans les colonies pénitentiaires agricoles. A partir de cette date, le département de la Seine envisage la démolition de la Petite Roquette. Il nous faut attendre 1890, pour qu'enfin le Conseil Général de la Seine décide de se doter de sa propre colonie pénitentiaire. Le lieu d'implantation de ce nouvel établissement devra se situer entre 20 et 30 kilomètres de Paris, d'accès facile, à proximité d'une possibilité d'approvisionnement en eau abondante. C'est ainsi que dès 1893, à Montesson, sur un terrain de 32 hectares, l'architecte Henri Poussin⁷ éleva les constructions de la Maison d'Education du département de la Seine, en vue de remplacer la prison de la Petite Roquette.

La propriété à la forme d'un rectangle de 700 mètres sur 450 mètres de largeur, en bordure de la Seine, située à 2 kilomètres de la gare du Pecq, qui fût en son temps la première ligne de chemin de fer en France. On commença par construire un mur de clôture relativement bas, de 2300 mètres de longueur, interrompu de loin en loin par des ouvertures garnies de grilles, permettant à l'œil étranger de voir ce qui se passe dans l'établissement. Une maison de verre en quelque sorte. Peut voir tous ceux qui ont des yeux. Autour de ce vaste espace, près du mur d'enceinte et du chemin de ronde, sont semés 12 pavillons, encadrant la partie de l'établissement affectée aux enfants. Ce sont les habitations des employés, des instituteurs et des maîtres ouvriers, car il n'y aura pas dans cette maison de gardien comme on en trouve généralement dans les prisons. De chaque côté de l'axe central, sont disposés en face les uns des autres huit pavillons bien isolés avec cour et préau couvert, composés d'un rez-de-chaussée et d'un étage, et devant contenir chacun 40 enfants, détenus en vertu de l'article 66 du code pénal. C'est-à-dire des enfants ayant agi sans discernement, mais ne pouvant être

⁶ Jeremy Bentham (1748-1832) Jurisconsulte et philosophe anglais. Disciple d'Hobbes et d'Helvétius. Fondateur de l'utilitarisme moral ou du « principe du plus grand bonheur du plus grand nombre d'individus », par une recherche calculée des plaisirs, « l'arithmétique des plaisirs ». Il s'intéressa beaucoup à la législation notamment celle concernant les pauvres, l'enseignement. C'est sur ses plans que fut construite la première prison cellulaire de Millbank.

⁷ Architecte également de la prison de Fresnes.

remis à leurs parents inaptes à leur éducation, et donc admis en maison de correction pour y être élevés et éduqués jusqu'à leur majorité⁸. Sur l'axe même de l'établissement, et entre les pavillons des enfants, on trouve l'habitation du directeur et ses bureaux placés à l'entrée, dans le même bâtiment sont le bureau de l'économiste et le logement du concierge, un bâtiment consacré aux cuisines au dépôt d'épicerie de pâtes de légumes secs et à la boulangerie. Un autre bâtiment destiné à divers services, buanderie, bains, lingerie. Une grande serre, une ferme complète avec ses dépendances obligées, écurie, vacherie, porcherie, poulailler, un château d'eau surmontant divers magasins. Enfin un grand bassin de natation avec cabines.

A gauche, au sud-ouest, on trouve ce que l'on peut appeler « la cité du travail manuel ». Deux ateliers, l'un consacré au travail du bois l'autre au fer, permettront l'apprentissage de certains métiers à ceux des enfants que rebuterait la culture maraîchère ou horticole. Ces deux cultures seront la base de l'éducation professionnelle dans l'établissement.

A droite, au nord-ouest, on trouve une autre cité, qui bien qu'enclavée dans la colonie est destinée à vivre séparément, de sa vie propre. C'est le quartier de la correction paternelle, qui servira en même temps de quartier d'observation pour les nouveaux arrivants. Un père ayant des sujets de mécontentement à l'égard de son fils pourra donc faire admettre son enfant dans ce lieu de correction, pour quelques mois. Au centre de ces bâtiments, se trouvent une vaste salle avec une estrade où toute la colonie pourra trouver place y compris les enfants de la correction paternelle qui seront placés en bas de l'estrade dans 44 stalles cellulaires d'où ils ne pourront apercevoir que l'instituteur ou l'officiant, sans qu'il soit possible de communiquer entre eux. Cette salle servira à la fois, comme à la Petite Roquette, à la célébration du culte, et à des cours ou conférences. De chaque côté du même corps de bâtiment, et perpendiculairement, se détachent au rez-de-chaussée deux couloirs parallèles dont chacun dessert 22 cellules, ou plus exactement 22 chambres parquetées. Chaque chambre éclairée par une grande fenêtre, ouvre sur un jardinet clos, tapissé de plantes grimpantes et possédant sur la face d'extrémité une large grille, favorisant ainsi la libre circulation de l'air.

A peu de distance, se trouve un bâtiment isolé, c'est l'infirmerie, elle comprend vingt lits avec chambre d'isolement et salle pour les fiévreux.

Enfin d'un bout à l'autre de l'établissement s'allongent et serpentent les rails Decauville, destinées à faire rouler partout les wagonnets affectés aux divers transports⁹.

Trois serres donneront de quoi fleurir les jardins qui englobent tous les corps de bâtiments, dont les séparations seront constituées uniquement de haies vives. 3500 arbres fruitiers seront plantés, et les façades des bâtiments se couvriront de rosiers grimpants, de jasmin d'Espagne, de clématites et de vigne vierge.

Pénétrons dans un des pavillons pouvant accueillir 40 enfants. Au rez-de-chaussée on trouve une salle de classe et un réfectoire. A l'étage le dortoir, très clair et très aéré contient 40 chambrettes de 2m.35 sur 1m.40, à claire-voie, et leurs portes à demi pleines, peuvent s'ouvrir soit séparément soit ensemble au moyen d'une manivelle qui les commande toutes. Des lavabos et deux chambres de surveillants sont annexés au dortoir. Les deux chambres sont placées au centre du dortoir de manière à rendre la surveillance efficace.

L'ensemble sera inauguré le 25 juin 1895, par le Président de la République, Félix Faure venu de Paris à Sartrouville par train spécial, un bouquet de verveine à la boutonnière. Le Président du Conseil général de la Seine qui l'accueille ce jour-là est Louis Lucipia¹⁰. Il est aussi le grand maître du Grand Orient de France. Ce jour, seuls les pavillons des 40 enfants

⁸ 21 ans à l'époque.

⁹ Ces rails seront enlevés, sauf quelques mètres en 1996.

¹⁰ L. Lucipia (18 novembre 1843-21 mai 1904) Journaliste au Cri du peuple, il participe à la Commune et est déporté en Nouvelle Calédonie 10 ans. Il est initié Franc Maçon en 1888. Il est aussi membre du conseil de surveillance de l'Assistance Publique. En 1900 il est nommé directeur de l'asile de Villejuif. Il défendra le concept d'éducation pénitentiaire.

portent un nom d'homme. En effet Louis Lucipia n'a pas souhaité que soit inscrit des numéros d'ordre mais des noms d'hommes qui se sont occupés de l'enfance et de ses besoins¹¹.

Quelques mois plus tard, la Maison d'Education de Montesson, prendra officiellement le nom de Michel-Louis Lepelletier-de-Saint-Fargeau, révolutionnaire régicide¹², auteur d'un projet de code pénal et d'un plan d'Education nationale. Ce sont les principes de ce plan d'éducation qui repris par Louis Lucipia, formeront le règlement organique de la maison d'éducation de Montesson. « Formez de tels hommes et la République composée bientôt de ces robustes éléments verra doubler en son sein les progrès de l'agriculture et de l'industrie. Formez de tels hommes et vous verrez disparaître tous les crimes. Formez de tels hommes et l'aspect hideux de la misère n'affligera plus vos regards »

La colonie pénitentiaire Le Pelletier-de-Saint-Fargeau fût un échec. En cette fin du 19^{ème} siècle les idées sur l'éducation de l'enfant faisaient l'objet des attentions des philanthropes. Théophile Roussel¹³, médecin, député puis sénateur de la Lozère, avait le 24 juillet 1889 fait voter une loi permettant la déchéance paternelle pour les enfants moralement abandonnés. Ainsi l'enfant coupable devenait-il l'enfant victime. C'était là la première pierre du système de protection de l'enfance. Désormais il fallait préserver l'enfance et ainsi on préserverait la société.

Le juge Albanel, fondateur d'un célèbre « Patronage Familial » à Paris, proposa la transformation de Montesson en école de Préservation. Le 1^{er} janvier 1902, l'école Le Pelletier-de-Saint-Fargeau, colonie pénitentiaire, fit place à l'école Théophile Roussel, école de préservation.

Pendant plus de 50 ans, l'école va accueillir quelques 3000 enfants indisciplinés, confiés par les magistrats instructeurs, les écoles primaires du département de la Seine, et les pupilles indisciplinés de l'Assistance Publique.

Considérant que l'ignorance est la base de l'immoralité, le premier objectif de l'école, c'est l'obtention du certificat d'études. Cette « ruche de travail utile » comme l'appellera l'un de ses administrateurs Ambroise Rendu¹⁴, forma essentiellement des jardiniers, qui contribuaient à mettre en valeur l'ensemble de la propriété. Quelques-uns échappèrent à l'omniprésence du jardin, en choisissant la menuiserie ou la mécanique.

En 1935, le domaine départemental est menacé d'expropriation. L'école est située sur la voie triomphale¹⁵.

¹¹ Lakanal, Condorcet, Jean Macé, Victor Hugo, La Fontaine, Diderot, d'Alembert, Michelet.

¹² (1760-1793) Franc-maçon, député de la noblesse en 1789, il se rallia très tôt au tiers état Il est réélu à la convention en 1792, vota pour la mort du roi. Il fut assassiné le lendemain par un royaliste (le 20 janvier). Il fut élevé au rang de « martyr de la liberté » comme Marat.

¹³ (21 juillet 1816-27 septembre 1903) Fils de médecin. En 1838 il est interne provisoire à la salle Petrière, puis interne en 1841 à l'hôpital St Louis où il identifie la pellagre. Pendant ses études il travaille sur l'hydrothérapie et la sudation provoquée. Il passe sa thèse en 1845 à 29 ans. Il fait un long voyage en Espagne et s'intéresse aux Gitanes. Elu le 13 mai 1849 à Florac, il veut désenclaver la Lozère par le chemin de fer et impose la construction du viaduc de Gabarit. Il s'intéresse à l'éducation correctionnelle des enfants. Loi sur la protection des enfants du premier âge le 23 décembre 1874. Il s'occupe des logements insalubres, limite à 14 ans l'âge des enfants admis à travailler dans les manufactures, combat l'alcoolisme, s'intéresse aux réformes de l'éducation pénitentiaire. C'est un précurseur en matière des maladies professionnelles et de la médecine du travail. A 77 ans en 1893 il fait voter une loi sur l'assistance médicale gratuite. Il meurt à 87 ans.

¹⁴ A Rendu (1847-1934) Baron, militant catholique, monarchiste, docteur en droit, il est exclu de l'école polytechnique pour avoir refusé le serment de haine à la royauté. Journaliste, écrivain, Conseiller général de la Seine. Il joue un rôle important dans l'organisation des lycées et est l'instigateur de l'ordonnance du 29 février 1816 qui régit l'enseignement primaire jusqu'en 1833, et favorisa l'établissement des frères des écoles chrétiennes dans les petites communes au détriment des instituteurs laïques. Après 1830 il étudiera les salles d'asile, il consacra aussi une part de son activité à l'œuvre des jardins ouvriers.

¹⁵ Dans le prolongement des Champs Elysées sur l'axe Arc de Triomphe Obélisque Carrousel.

L'école considérée par le département de la Seine, comme un modèle du genre, accueille régulièrement des visiteurs de marque. Pourtant à partir de 1934, une campagne de presse, engagée contre les bagnes d'enfants faillit déstabiliser l'établissement. Il faudra attendre décembre 1940, pour qu'un article publié dans le journal La Gerbe, dénonça un scandale évoquant la maltraitance des enfants. Cet événement entraînera le suicide du directeur¹⁶, et fût le début d'une nouvelle ère pour Montesson.

En pleine guerre, le nouveau directeur Jean Pinaud révolutionnera les méthodes de rééducation. Il fit supprimer toutes les cages à poule pour les transformer en vastes dortoirs. S'appuyant sur les méthodes du scoutisme, et les connaissances récentes de la psychiatrie de l'enfant, il ouvrit en 1943, l'une des premières écoles de formation des éducateurs spécialisés de France¹⁷. Pendant 10 ans l'établissement formera quelques 350 éducateurs, avant d'aller s'installer en 1954 à Epinay-sur-Seine.

En 1945¹⁸, les Américains transforment une partie de l'établissement en hôpital de campagne, laissant au passage quelques traces¹⁹ d'un nouvel art de vivre.

Progressivement l'école Théophile Roussel, se transforme, et accueille non plus les enfants victimes, mais dorénavant des enfants dits « inadaptés ».

A partir de janvier 1974, l'Institut Interdépartemental Théophile Roussel, évolue en un véritable centre hospitalier spécialisé en psychiatrie infanto juvénile. S'attachant de nouveaux secteurs de psychiatrie de l'enfant, transformant progressivement tous les pavillons en unité de soins à temps plein ou à temps partiel, et régionalisant l'hospitalisation à temps plein.

Ainsi, Montesson, faisant preuve d'une grande adaptabilité, aura su en un siècle, conserver sa spécificité dans le domaine de l'enfance.

Ce film a été réalisé pour les manifestations du centenaire de Montesson en 1995.

Réalisation

Michel Basdevant

Criv Vaucresson (Cnrs/ministère de la Justice)

1994

Retranscription

Michel Basdevant

Cnrs/Printemps Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Mars 2005

MONTESSON

21 janvier 2009

¹⁶ M. Jourmet le 25 décembre 1940.

¹⁷ Parmi les personnalités qui ont établi le programme de formation, on retrouve Henri Wallon, Jean Chazal, Henri Joubrel (commissaire national des éclaireurs de France), le programme fut approuvé par Georges Heuyer. Les Cemea y interviendront rapidement.

¹⁸ Du 11 janvier à septembre 1945.

¹⁹ Il s'agit de très grands personnages de bandes dessinées peints sur les murs, qui ont été détruites en 1996.

« La descision de recourir à une mesure de réparation pénale relève de la justice, et s'adresse aux mineurs ayant commis une infraction dont le préjudice est peu élevée. La mesure date du 4 janvier 1993, elle est spécifique aux mineurs délinquants, dits « primo arrivants » afin de lutter contre la récidive ».

Michel Blondel-Pasquier²⁰

... il²¹ y avait deux idées qui se confrontaient. Il y avait celle aux Etats-Unis où on isolait pratiquement dans des cellules. Et il y avait celle où on était ensemble, et la prison de La Petite Roquette, c'était des cellules. il y avait plus de 200 cellules. Chaque enfant avait une cellule. On a pensé que ce n'était pas une bonne chose d'enfermer systématiquement les enfants, donc on a créé ce que l'on appelait des colonies pénitentiaires, des colonies agricoles, et la première connue en France, c'est celle de Mettray. Elle existe toujours, elle est près de Tours, elle est amputée de pas mal de ses bâtiments²², mais c'était donc un petit peu comme notre établissement aujourd'hui, c'est-à-dire que vous rentriez ici²³, vous aviez une grande allée et au fond vous aviez l'église, de chaque côté vous avez un certain nombre de pavillons qui étaient dans l'autre sens à Mettray, et puis derrière l'église il y avait un autre bâtiment qui était celui des enfants de la correction paternelle.

Alors quels étaient ces enfants qui allaient dans ces colonies pénitentiaires ? C'était essentiellement des enfants soumis à l'article 66 du code pénal. C'est-à-dire des enfants qui avaient été jugés au tribunal, et qui avaient été considérés comme ayant agis sans discernement. C'est-à-dire n'ayant pas conscience véritablement du bien et du mal... à l'époque c'était assez religieux... et donc ils se retrouvaient là pour un certain temps, pratiquement jusqu'à la majorité. L'article 66 va même plus loin, c'est-à-dire que s'ils venaient là, c'est que l'on considérait que leurs parents n'étaient pas aptes à les éduquer. Si les parents n'étaient pas aptes à les éduquer il fallait que se soit d'autres personnes, un autre lieu pour le faire, c'est comme ça que les colonies pénitentiaires ont été créées partout en France. Il y en a eu pour les garçons. Il y en a eu aussi pour les filles, elles étaient essentiellement religieuses.

Les choses ont évoluées progressivement, on devait fermer la Petite Roquette, le département de la Seine, qui correspond aujourd'hui à la ville de Paris intra muros en dedans du périphérique... nous étions sous la III^{ème} République, là je fais de petites notions d'histoire, vous savez il y a eu le second Empire qui est resté assez religieux, ensuite on est passé dans la III^{ème} République. La III^{ème} République c'était des messieurs qui étaient assez... je dis des messieurs parce que c'était essentiellement des messieurs... anticlérical, c'est-à-dire contre la religion établie... ce qui va faire qu'en 1905 l'état s'est séparé de l'église. Et donc les enfants qui allaient dans ces colonies pénitentiaires qui étaient essentiellement des lieux religieux, a été considéré que ces enfants étaient perdus pour devenir de bons républicains, donc le

²⁰ M Blondel-Pasquier a pris sa retraite fin 2003. Il est membre du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Théophile Roussel

²¹ Le 21 janvier 2009, dans le cadre d'une mesure de réparation pénale, un groupe de 16 jeunes mineurs de la région de Creil, est venu visiter l'ancienne maison de correction de Montesson. Ils étaient accompagnés par trois éducateurs de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Oise (ADSEAO), et par deux femmes gendarmes. Le but était de leur exposer un tableau comparatif du traitement de la délinquance du 19^{ème} siècle à nos jours, et de les faire parler et réfléchir sur leur propre situation.

²² Créée en 1840 elle ferme en 1939. Depuis 1957 elle est fonctionnée comme I.M.Pro accueillant des mineurs débiles moyens

²³ Derrière M Blondel-Pasquier, au mur est accrochée une immense vue cavalière de Montesson qui l'aide dans ses propos. Par la suite il fera circuler une série de vieilles cartes postales de l'établissement. Avant cette intervention les jeunes, accueillis par un petit déjeuner, avaient visionnés un film retraçant la vie de l'institution

département de la Seine a décidé de faire sa propre colonie maison de correction, en 1890 on a décidé cela. Eh bien voilà, il y a un projet qui est fait. Il y a un architecte qui est trouvé. Il y a un terrain qui est trouvé. Et vous voyez que par rapport à ce que j'ai décrit de Mettray, vous verrez dans une des vitrines une photo de Mettray, eh bien quand vous rentrez ici par rapport à l'allée centrale, ce matin vous êtes rentres sur le côté, mais à l'époque il y a encore 18-20 ans, on rentrait donc ici, vous aviez le pavillon du directeur, vous aviez donc les pavillons que nous allons voir tout à l'heure, il y en a 8 au total avec chacun 40 enfants. Eh bien on ne va pas mettre l'église évidemment, puisque c'est... mais ce n'est pas la volonté du Conseil général que cela soit un bâtiment religieux, on va décentrer et l'on va créer ce qu'on appelle... la salle où vous êtes... qui est un temple laïc, un temple de la laïcité et franc-maçonnique²⁴.

Alors la franc-maçonnerie ce serait un peu long à vous expliquer, mais c'était à l'époque des gens qui était très remontés contre le clérical. Aujourd'hui il y a plusieurs obédiences dans la franc-maçonnerie, en tout cas, l'idée n'était pas de construire quelque chose avec des architectes francs-maçons, même si il y a des traces d'éléments d'architecture franc-maçonnique, vous avez vu dans la salle il y avait des chardons qui viennent des premières obédiences maçonniques. Il y a sur le bâtiment de la direction, côté rue, il y a un triangle, si vous vous intéressez à la franc-maçonnerie, l'emblème du triangle revient très souvent, et il y avait la devise... de la révolution française qui était Liberté Egalité Fraternité qui est une devise maçonnique. Ce qui est important c'était l'esprit que voulaient ces gens là, c'est-à-dire d'éduquer ces enfants de l'article 66 et de la correction paternelle.

La correction paternelle, se trouvait là autour du temple de la laïcité dans deux ailes et vous viendrez voir tout à l'heure, vous verrez qu'il y avait 22 cellules avec des petits jardinets.

Eh bien la correction paternelle c'était aussi quelque chose qui était prévu par la loi. C'est-à-dire que la loi dit que si un père, parce que c'était les pères qui avaient la toute puissance paternelle, avait un sujet de mécontentement à l'égard de son rejeton de son fils, eh bien il pouvait le faire enfermer, un mois si il avait moins de 16 ans, 6 mois renouvelables une fois si ils avaient plus de 16 ans. Alors il se trouvait à part des autres qui vivaient plus ou moins en collectivité sauf la nuit où vous avez vu dans le film, où il y avait ces fameuses petites chambrettes... je vais vous faire passer une photo... dans les grands pavillons c'était ça que vous trouviez... vous avez vu qu'il y avait une manivelle. Cette manivelle fermait toutes les chambres d'un seul coup, et chaque soir les enfants retrouvaient ces petites chambrettes. Ils prenaient un pot de chambre, il fallait prendre son pot de chambre parce que la nuit ça restait fermé. La correction paternelle, elle existait aussi à la Petite Roquette, elle était gratuite. Ici pour la correction paternelle il fallait payer à l'époque 1,25 franc, et c'était évidemment à la charge du père qui décidait de placer son enfant. Donc en fait elle n'a pas fonctionné ici la correction paternelle. Ces pavillons là ont servi d'observation, c'est-à-dire lorsque les premiers enfants de la Petite Roquette, cette espèce de château fort dans Paris, sont arrivés ici, on les mettait en observation là, entre 8 jours et un mois... dans ces chambres quand même d'isolement, avec leur petit jardinet où ils pouvaient retourner la terre, mais comme ils n'y restaient pas très longtemps ils n'avaient pas le temps de pouvoir cultiver des choses. On les observait. On leur apprenait des principes d'hygiène. On essayait de voir ce qu'ils étaient capables de faire au niveau études, et ensuite ils venaient rejoindre un des grands pavillons.

Quel était l'objectif? Il y a eu plusieurs étapes. Il y a eu cette maison de correction qui est devenue en 1902, une école de préservation. Mais vraiment sur le terrain ça n'a pas changé grand chose. Ca ne voulait pas être une prison. Déjà il n'y avait pas de gardien de prison. Vous avez vu dans le film, les gens qui s'occupaient des enfants à ce moment là à la fois des enfants de l'article 66 à la fois de la correction paternelle, mais je vous ai dit qu'il n'y en a pas

²⁴ Depuis 1990, salle Philippe Mithouard : (1924-1990) Conseiller de Paris, engagé dans la cause des enfants handicapés. Président de la Fondation Vallée à Gentilly, établissement public de santé mentale pour enfants et adolescents.

eu pratiquement, ensuite en 1902 on a ouvert à des enfants indisciplinés des écoles publiques de la Seine... il y a beaucoup d'enfants qui ont un petit peu de mal donc si l'Assistance publique qui les avait placés dans des familles souvent en province, ça ne se passait pas bien, ils se retrouvaient dans une maison comme ici, en sachant je vous le rappelle elle était particulière par rapport aux autres maisons de correction. Il n'y avait pas de gardien. C'était soit des instituteurs soit des maîtres ouvriers, puisque l'objectif de cette maison c'était d'obtenir le certificat d'études. Et il y avait beaucoup de réussite. La plus part des enfants qui étaient ici étaient des enfants extrêmement intelligents, et une fois qu'ils étaient cadrés stabilisés ils avaient une réussite au certificat d'études très importante. Et le deuxième objectif c'était d'apprendre un métier. Alors ici vous avez vu, imaginez ça il y a 100 ans, nous n'étions pas loin de Paris, mais il n'y avait pas toutes les maisons que vous avez traversées pour venir jusqu'à nous, c'était des maraichers où on faisait pousser des salades, des poireaux, des choses comme ça. Et donc ça été l'horticulture, c'était une école où on apprenait à cultiver la terre, et à faire des fleurs. Ils ont remporté des prix, on voit très souvent avant guerre, ils remportaient le prix de la plus belle chrysanthème ou le prix de... c'est pour ça que lorsque nous irons nous promener dans le parc tout à l'heure, vous allez voir l'importance du parc, vous allez voir qu'il y a encore quelques années qu'il y avait plus de 220 essences espèces d'arbres de plantes, qui faisaient que les enfants qui étaient ici, apprenaient à reconnaître tout ce qu'il y avait dans le parc. Ils obtenaient ce qu'on appellerait aujourd'hui un CAP... et donc ils étaient ensuite placés dans des familles un peu partout en France Nous le savons par les dossiers, parce que nous avons la chance d'être une des rares maisons de correction en France, qui ait gardé ses dossiers des jeunes qui sont venus ici. Lorsque on les ouvre, on peut regarder... les patrons étaient tout à fait satisfaits du métier appris dans de tels établissements. Voilà en gros ce qu'a vécu l'établissement jusque dans les années 40. Il faut savoir que parallèlement, l'esprit... je vais revenir un petit peu sur la vie quotidienne. Un pavillon comme cela... vous aviez à droite la salle de classe... On vivait pratiquement en circuit fermé dans les pavillons. Vous aviez à gauche au rez-de-chaussée, la salle à manger. Vous remarquerez que la table et les bancs étaient scellés au sol. Il n'était pas question de... tout ça ça a duré jusqu'à pratiquement la dernière guerre. Parallèlement il y avait des gens qu'on appelait des philanthropes, des gens qui étaient intéressés par l'évolution du statut de l'enfant en France, et croyez-moi que ce statut a beaucoup beaucoup évolué en l'espace de quelques décennies. Il avait déjà évolué avant la guerre. Il a encore plus évolué plus après la guerre. ces philanthropes se sont intéressés aux conditions de vie dans de telles maisons. Et il y a des maisons, où on parlait beaucoup de maltraitance, des maisons qui à cause de campagnes de presse, comme celle d'un journaliste très connu, Alexis Danan, qui avant la guerre a pu faire fermer des maisons, qui il faut le dire, étaient dans la maltraitance. Ici... visiblement on a échappé à ça, parce qu'on n'a jamais pu prouver qu'il y avait de la maltraitance. Même si il y a eu de la suspicion à certains moments.

Sylvianne Machuelle²⁵

Je voulais dire un mot Michel. Je voulais vous signaler qu'il y a beaucoup d'enfants qui ont été pris en charge dans cet établissement, ou ados, qui sont adultes maintenant, et qui souhaitent revenir dans l'établissement, visiter, voir ce qu'il est devenu, et certains ont la nostalgie de cette époque où ils sont restés un an deux ans, six ans, parce que c'est l'histoire de leur vie, une partie de l'histoire de leur enfance ou de leur adolescence, et ils y sont attachés, même si ils ont pu vivre -il n'y avait pas de maltraitance- mais du cadrage quand même, parce qu'il y avait des objectifs, il fallait les atteindre, et donc on voit souvent des

²⁵ Directrice des soins CH Th. Roussel

demandes d'accès à leurs dossiers scolaires, ou de revenir visiter les pavillons..Et alors ils sont étonnés de ce que le pavillon est devenu, puisque ça a évolué en pédopsychiatrie. Donc se rappeler que dans l'enfance quand on a connu des difficultés, eh bien c'est quand même son histoire de vie. Ca fait partie de son enfance. Et ça construit quand même la personne. Et on le voit régulièrement.

Michel Blondel-Pasquier

Et nous-mêmes, sommes très émus, quand nous les accueillons, parce qu'ils nous racontent des histoires, des morceaux de leur histoire, de ce qu'ils ont vécu, ils recherchent des éducateurs qui étaient là à l'époque. C'est extrêmement émouvant et ils viennent souvent avec leurs enfants.

Sylvianne Machuelle

Ils nous disent ce qu'ils sont devenus. Il n'y a pas très longtemps quelqu'un était installé aux Etats-Unis, il était chef d'entreprise, alors qu'il a connu à un moment de sa vie...

Une gendarme

Vous les accueillez à partir de quel âge les enfants ?

Michel Blondel-Pasquier

Alors les plus jeunes à partir de 8 ans. Et c'était l'âge auquel on souhaitait les avoir, parce que justement... l'objectif étant le certificat d'études il fallait pouvoir à la fois leur faire passer le certificat d'études et ensuite apprendre un métier, ils étaient là, au moins jusqu'à 16 ans.

Voilà quelques cartes postales, qui vous donnent un petit peu l'idée de la vie, d'« ce qui se passait dans cet établissement. C'est-à-dire que ce n'était pas tout à fait une école comme les autres. On ne se déplaçait pas seul. On était toujours encadré. On travaillait. On se déplaçait... au pas, en rangs. Vous l'avez peut-être compris, la maison vivait pratiquement en circuit économique fermé. C'est-à-dire qu'il y avait tous ces terrains, pour cultiver la terre. Il y avait une ferme, avec son château d'eau. Il y avait le poulailler, la porcherie, des animaux nécessaires. Et puis pour ceux qui étaient un peu allergiques, et dieu sait si dans les petits parisiens il y en avait pas mal, surtout dans la seconde partie de notre histoire, ils n'avaient pas très envie de travailler la terre, on a créé très vite dans les années... pratiquement au-début, un pavillon pour tout ce qui touchait l'industrie, la mécanique, plomberie et ainsi de suite, et un autre pavillon pour tout ce qui touchait le bois. Menuiserie... Tous ces pavillons, et c'est une chance que nous avons aussi, par rapport à beaucoup de maisons de correction qui restent en France, c'est que l'intégralité des bâtiments, n'a pas bougé depuis la construction de l'établissement. Ils sont tous là. Vous avez vu aussi nous le parcourons tout à l'heure, tout le tour il y a des pavillons où habitent des instituteurs, et les maîtres ouvriers, c'est-à-dire que si l'enfant normalement doit vivre sur son pavillon en circuit fermé avec un préau et une cour à l'arrière, si jamais il lui prenait l'envie de quitter cet espace central, il commençait à aller vers l'enceinte, qui ne fait pas plus de deux mètres de haut, donc extrêmement facile à escalader, et ça n'a pas bougé ça aujourd'hui... eh bien il était repéré par les agents qui travaillaient ici ou par leur famille. C'était pratiquement une espèce de garde naturelle.

Le terrain a aussi une déclivité. La Seine passe juste derrière là... vous avez noté qu'en 1895 il y avait déjà un bassin de natation, on dirait une piscine aujourd'hui. Le terrain descendant en pente vers la Seine le directeur qui habitait ici à l'opposé, au premier étage, avait une vue panoramique sur l'ensemble de l'établissement. On retrouve en fait des constances de surveillance. Je puis vous assurer que dans les statistiques, on retrouve des fugues, il y en a très régulièrement. Dans les colonies pénitentiaires, lorsqu'un enfant s'aventurait en dehors de l'enceinte de la maison, eh bien les gens qui habitaient, les paysans, avaient une prime, si ils

dénonçaient l'enfant, et si ils le reprenaient.. Ce n'était quand même pas aussi simple que ça, et notamment pour la colonie de Mettray, qui était en plein milieu de la nature, la clef des champs comme on aurait pu l'imaginer. On n'allait pas très loin.. On n'allait pas très loin. Vous savez qu'à l'époque il y avait beaucoup d'enfants qui étaient délaissés par leurs parents, dans ce 19^{ième} siècle, et il y avait ce qu'on appelle le délit de vagabondage. C'est-à-dire que l'enfant partait ou les parents ne s'en occupaient pas ou ils travaillaient beaucoup, c'était un époque où la France vivait de beaucoup d'industries, les parents travaillaient 10, 14 heures par jour, et les enfants quand ils rentraient de l'école qui venait juste d'être obligatoire, eh bien ils étaient livrés à eux-mêmes, ils étaient dans la rue, et évidemment ils faisaient souvent de très mauvaises rencontres, donc c'est pour ces raisons qu'ils se retrouvaient dans ces maisons. On retrouve cela dans les dossiers.

Alors après je reprends un peu ce que j'avais commencé à vous dire, c'est-à-dire que beaucoup de gens, d'associations, ont pensé que quand même, les enfants étaient essentiellement des victimes, donc on a reconsidéré les choses différemment, on s'est aperçu aussi qu'il y avait des enfants qui agissaient, par rapport à leur construction par rapport à leur éducation, beaucoup de manques. L'éducation étant quand même la base d'un certain nombre de chose pour qu'un enfant puisse se construire, donc là, est née une science nouvelle qui était une sorte de ... la neuropsychiatrie infanto-juvénile, qui est né juste avant la guerre, avec Georges Heuyer²⁶, qui est venu à Montesson pour un congrès en 1937. Puis est arrivée la guerre, et après la guerre, là, l'enfant a pris une autre dimension, une autre approche dans la prise en charge. Aujourd'hui c'est devenu pour nous ici, on a évolué vers un hôpital pour enfants. C'est seulement il y a à peine 13 ans que nous avons aussi accueilli des adultes.

Sylvianne Machuelle

Oui, la psychiatrie organisée autour de secteur. C'est-à-dire que pour une population donnée le législateur a souhaité que la population puisse avoir accès, à un dispositif qui comprend, les consultations, des lieux d'hospitalisation de jour, d'hospitalisation de semaine ou d'hospitalisation à temps complet. Ce dispositif il existe chez les adultes et il existe chez les enfants. Les familles, les services sociaux, les hôpitaux généraux, peuvent s'adresser à ce qu'on appelle les CMP²⁷, ce sont des consultations pour recevoir les enfants ou les adultes qui sont en difficultés, en souffrance psychique. C'est très codée la souffrance psychique, maintenant c'est devenu une spécialité médicale, la psychiatrie et la pédopsychiatrie. Et il y a aussi dans les tâches de la psychiatrie, beaucoup de prévention et d'éducation sanitaire. En gros, c'est ça qu'il faut savoir. Pour un nombre d'habitants, il doit y avoir l'accès à des consultations pour tout ce qui est d'ordre psychique. Et ce qui très important pour mettre cet accès, il n'y a pas d'avance d'argent à donner quand on vient dans une consultation. Ce n'est pas gratuit, puisque c'est des personnels formés, des compétences, ce n'est pas gratuit pour la société. Mais il n'y a pas d'avance d'argent à donner. Vos parents, vous-mêmes, les ados ont des droits maintenant ils peuvent aller directement dans la CMP,... et ils peuvent rencontrer un médecin, un psychologue, un éducateur, une infirmière, des ergothérapeutes.

Michel Blondel-Pasquier

Alors pour illustrer mes propos par rapport à la correction paternelle, c'est-à-dire... Vous étiez sur un pavillon... vous aviez commis une entorse au règlement, parce que il y avait un règlement très strict ici, donc vous alliez passer quelques jours ici dans une des cellules...

²⁶ G. Heuyer (Pacy-sur-Eure 30 janvier 1984-Paris 23 octobre 1977), Fils d'un médecin militaire, médecin lui-même il s'est intéressé à la médecine sociale, la délinquance, l'enfance abandonnée, l'orientation professionnelle, la schizophrénie, et a introduit la psychanalyse à l'hôpital. En 1925, à Paris, il crée un service de neuropsychiatrie infantile. Il redéfinit l'inadaptation juvénile.

²⁷ Centre médico-psychologique.

(Inaudible)... là je vais vous lire une lettre... alors la première chose qu'on faisait quand on arrivait dans une des cellules ici... c'était simple il y avait un endroit pour les toilettes, un petit lavabo, un lit une sorte de paillasse, on enlevait le matin et on le redonnait le soir, et une table et un tabouret. C'était tout ce qu'il y avait. Et on devait décrire, l'aspect de la chambre, de la chambrette, et ensuite on avait un travail à faire. Alors là, il s'agit d'un enfant, 1918, ...Quel est l'état de votre chambre de l'isolement d'après le plan suivant, en entrant dans votre chambre d'isolement, rendez vous compte... des objets de mobilier de literie de couchage...constatez un bon ou un mauvais état... signalez également les inscriptions, grattages que vous pouvez trouver sur les murs, lit table tabouret... et là c'est une histoire extrêmement difficile, parce que c'est un enfant... je vous rappelle 22 juin 1918... le motif de la punition... « Pour avoir uriné au lit »... le sujet sur lequel l'enfant devait disserter... on n'a pas l'âge de l'enfant... « Comment un gâteux peut se guérir » donc il doit disserter dans sa chambre d'isolement, parce que le principe c'était ... l'isolement c'était de mettre l'enfant... de mettre l'enfant en relation avec sa conscience, il devait réfléchir pendant huit jours quinze jours trois semaines, à ce qu'il avait fait. C'était ça le maximum de la punition... Alors je vous passe... enfant as-tu quelquefois cherché à connaître... la signification du mot gâteux?... sais-tu ce que c'est qu'un enfant gâteux? Je vais te l'expliquer l'enfant gâteux, c'est un peu comme un enfant gâté, au lieu d'être gâté par sa mère ou par une autre personne c'est lui même qui se gâte tout seul. « C'est un enfant sans volonté, chez qui le corps commande à l'esprit, alors que pour les enfants courageux, c'est le contraire qui doit avoir lieu, il dit sans doute que tu te crois malade, c'est vrai tu es malade, mais la maladie qui te fatigue et qui trop souvent fait de toi un objet de... je n'arrive pas à tout lire... de dégoût pour les autres... En fait c'est quelque chose qu'il recopiait là, c'était en fonction du niveau des enfants, mais très souvent il devait faire une rédaction... Vous voyez un petit peu sur quoi on se retrouvait dans ces petites chambrettes qui devaient vous inspirer par rapport à la faute qu'on avait fait.

Aujourd'hui madame Machuelle vous l'a dit, nous sommes un hôpital, nous recevons des enfants des adolescents, nous avons des spécificités, nous avons des mamans qui viennent d'accoucher et qui ont des grandes souffrances psychiques. Elles sont là avec leur bébé, c'est très souvent... elles ne savent pas s'occuper de leur enfant, et on sait aujourd'hui que les premiers mois les premiers jours de la relation de la maman avec son petit enfant sont très importants, donc il y a tout un travail qui est fait pour remédier à cela ici. Il y a différentes choses, on travaille dans les Hauts de Seine avec des jeunes un peu comme vous, on travaille avec des collègues de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, parce que dans tous les enfants qui peuvent commettre des choses, on trouve derrière cela une grande souffrance, qui n'a jamais été parlée, énoncée, et c'est en quoi ce genre de lieu, d'hôpital, peut permettre à des enfants...de se reconstruire.

Maintenant je veux bien répondre à vos questions. Je vous écoute. Cela fait un petit moment que vous avez envie de me poser des questions.

Un jeune

Les parents des enfants, ils n'ont pas le droit de s'opposer à ce que leurs enfants viennent là ?

Michel Blondel-Pasquier

Non, parce que c'était un jugement du tribunal. Je veux dire si l'enfant avait commis un délit, appelons les choses par leur nom, le Tribunal décidait... il y avait une enquête qui était faite sur les parents. Et si les parents n'étaient pas là, rentraient à dix heures le soir, si le papa était alcoolique, si la maman...parce que il faut voir les dossiers des enfants que nous avons reçus ici, quelquefois ils n'avaient pas des vies... et ces vies n'aidaient pas l'enfant à se construire... à ce moment là ça ne s'appelait pas assistante sociale à l'époque, mais il y avait

une enquête qui était faite, et le juge considérait... que les parents n'étaient pas aptes à l'éducation de leurs enfants. C'est ce qu'il y a écrit dans la loi. A partir du moment où ils n'étaient pas aptes à leur éducation, l'enfant se retrouvait là. Les parents avaient un droit de visite. Ils avaient le droit de venir le premier dimanche de chaque mois, visiter leur enfant. Quand les choses évoluaient bien, ou que la famille se restabilisait, les enfants... c'était des enfants, des petits parisiens, donc ils reprenaient le train à Sartrouville, ils allaient à la gare Saint-Lazare, où les attendaient les parents et ils revenaient le dimanche soir. Mais il y a des enfants qui préféraient... j'ai même des lettres d'enfants qui préféraient être ici plutôt que chez eux, malgré la discipline qu'il y avait dans cet établissement, pour vous dire que chez eux c'était pas facile sûrement.

Sylvianne Machuelle

L'aptitude des parents, c'est avoir une vision... décidée par le juge, au sens large, il y a des fois des parents isolés, une maman seule, voilà... il y a même des mamans isolées et qui étaient sujettes à la violence de leur enfant adolescent, donc il y avait le délit de droit public et il y avait les délits envers sa maman, ou envers son père isolé, ou envers une grand-mère, il y a des enfants il y a eu la guerre, il n'y a avait pas de parents il y avait les grands-parents. C'est une inaptitude quelquefois passagère à s'occuper de son enfant. S'ajoutaient, les jugements liés au délit, vol chapardage à la violence envers les citoyens, il y avait l'acte commis par l'enfant ou l'adolescent, et puis l'incapacité des parents. Il y avait aussi des parents maltraitants. Il faut avoir une vision globale, il n'y avait pas que des parents maltraitants, alcooliques et indignes. Il y a aussi des parents qui sont dans l'incapacité de faire face, à cette violence de l'enfant. On a découvert maintenant avec les évolutions de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie, les recherches, que quelquefois cette violence de l'enfant, comme l'a très bien décrit Michel, est liée à l'enfance, à la construction, à des pathologies de naissance.

Michel Blondel Pasquier

Il faut savoir qu'il y a eu une guerre entre 1914 et 1918, et que dans les 10 ans qu'on suivit... je ne sais pas... vous avez été peut être en province dans votre famille quand vous vous arrêtez au centre du village, il y a souvent un monument aux morts, c'est assez stupéfiant de voir le nombre d'hommes qui sont morts pendant cette période. Donc au lendemain de la guerre de 14-18, beaucoup d'enfants se sont retrouvés sans papa et des mamans se sont retrouvés seules à élever plusieurs enfants. Et la France a mis beaucoup de temps à se relever de cet épisode, et ça eu des conséquences énormes.

Un jeune

Qu'est-ce qu'ils font après ?

Michel Blondel-Pasquier

Alors quand ils ont fini leur apprentissage, c'est-à-dire ils passaient le Certificat d'études à 14 ans, comme... et ensuite ils apprenaient le métier pendant deux ans... donc ils sortaient en principe à 16 ans. 16 ans, ils étaient placés chez un patron, pour aller travailler... les jardins ou la mécanique et cætera... A l'époque il n'y a plus personne qui voulait faire le jardin... Ce qui pose un problème dans l'établissement, parce qu'il y a 33 hectares, et il y a des administrateurs qui ont des grandes envolées en disant « Oui, l'aviation l'automobile, maintenant tous les jeunes veulent faire ça », c'était dans les années 20-30, et plus personne ne voulait faire le jardin ce qui posait beaucoup de problèmes à l'époque. Mais heureusement il y a toujours des jardiniers pour s'occuper de la propriété. Ça n'a pas beaucoup changé...

quand la maison a ouverte²⁸ les enfants travaillent à partir de l'âge de 11 ans. Vous imaginez ? Ensuite très vite grâce à Théophile Roussel, c'est devenu... c'était un médecin de la Lozère, député puis sénateur, et qui a fait voter les premières lois de protection de l'enfance. Notamment, il a fait voter la déchéance paternelle, c'est-à-dire que lui a décidé que si les parents n'étaient pas aptes à élever leurs enfants, eh bien ils perdaient leurs droits à élever leurs enfants.

Un jeune

Il est mort ?

Michel Blondel-Pasquier

Il est mort en 1903. Je pense qu'il a peut-être su, qu'on donnait son nom à cette maison, mais ce n'est pas certain. A priori il n'est jamais venu ici. On a fêté le centenaire de sa mort en 2003. C'est le grand homme de la Lozère.

Sylvianne Machuelle

Il a été à l'origine de beaucoup de lois sur la protection de l'enfance.

Michel Blondel-Pasquier

Il s'est occupé aussi des nourrices. Il a fait une loi parce qu'à l'époque, il était courant d'envoyer son enfant, quand on habitait des grandes villes, on les envoyait en province pour l'élever dans la famille souvent mais il y avait des nourrices... et à Paris c'était pratiquement une industrie. Vous aviez des nourrices qui allaient dans les jardins publiques, et elles avaient en charge sept huit gamins. Il a pensé qu'il y avait beaucoup d'abus dans ce domaine et il a organisé le contrôle des nourrices.

Une éducatrice

Quels étaient les délits qui conduisaient les enfants dans l'établissement ?

Michel Blondel-Pasquier

Alors c'était essentiellement les vols, les fugues, le vagabondage. Le vagabondage était un délit jusque dans les années 30. Beaucoup de gamins, très tôt, quittait le domicile...

L'éducatrice

Donc une fois qu'ils étaient rentrés ils n'en sortaient qu'à 16 ans ?

Michel Blondel-Pasquier

Ils n'en sortaient qu'à 16 ans, oui. L'ordonnance de placement allait jusqu'à 16 ans. Et le Conseil général qui avait créé cette maison y était beaucoup. Il ne voulait pas, pour des raisons qu'on peut imaginer, la ville de Paris notamment au moment où l'on construit cette maison, était la ville lumière, on organisait tous les 4-5 ans une exposition universelle. Alors voir des jeunes qui se promènent dans ces périodes là, qui n'avaient qu'une idée en tête, c'était de commettre des délits, ça posait problèmes au niveau de la sécurité à Paris, c'est clairement dit dans les rapports. Donc on préférerait qu'ils restent là, qu'ils apprennent un métier.

Sylvianne Machuelle

²⁸ En 1895.

Au cours de la prise en charge ici, il y avait des permissions. Ils n'étaient pas enfermés tout le temps. Ils pouvaient aller avec leurs parents, leurs grands-parents.

Michel Blondel-Pasquier

Ca dépendait aussi, si la famille se stabilisait de son côté. On a vu des parents, par exemple des mamans qui étaient toutes seules, trouvaient un compagnon, et à ce moment là, il y a avait une enquête qui était faite, et elles pouvaient réclamer de reprendre leurs gamins. On a vu ça. On a vu aussi des mamans... parce qu'ils devaient payer une petite pension en fonction des moyens qu'ils avaient, en proportion de cela ils payaient ce n'était pas gratuit. Le Conseil de la Seine payait le reste, mais il y avait une volonté du Conseil général à ce que les parents participent. Ils participaient en fonction de leurs moyens.

Un jeune

Quand il y avait des spectacles... à Paris, ils n'avaient pas le droit d'y aller ?

Michel Blondel-Pasquier

A l'époque il n'y avait pas tellement de moyens. Il y avait le train. Sinon c'était à cheval. Je ne sais pas si vous avez vu sur une carte postale, on voit arriver les premiers enfants. Ils arrivent dans une sorte d'omnibus à cheval. Les enfants ne sortaient pas tellement. Les gens de Montesson racontent que le jeudi il y avait des troupes d'enfants qui marchaient pratiquement au pas, et qui traversaient la plaine... c'est fort tard que les enfants ont commencé à sortir. Vous savez dans notre histoire, les congés payés c'est 1937. C'est seulement l'année d'avant que les enfants ici sont partis vers une sorte de colonie, en 1936. Avant on ne bougeait pas trop, sauf si les gens avaient de la famille...

Après les congés payés il y a eu une sorte d'explosion, c'est-à-dire qu'il a eu des colonies qui ont été organisées. Vous avez vu à un moment donné on a pris modèle sur le scoutisme. D'ailleurs, les premières écoles d'éducateurs, notamment celle de Montesson se sont beaucoup inspirées des méthodes du scoutisme, et j'ai eu la chance de rencontrer les premiers éducateurs qui ont été formés à Montesson, dans un colloque à Bordeaux, et ils étaient tous passés par le scoutisme. Et ils ont reproduit l'organisation dans leurs méthodes. Parce que l'évolution du gardien et du... pas du gardien justement de l'instituteur et du maître ouvrier a fait que l'on s'est aperçu, au fur et à mesure qu'on a compris et que la psychologie de l'enfant a évolué, que c'était d'autres types de personnes qui devaient s'occuper des enfants. C'est comme ça qu'est né, peu de temps avant la guerre, l'idée du métier d'éducateur. C'est-à-dire une personne qui serait capable de comprendre d'analyser, et d'avoir une vision beaucoup plus globale, et d'essayer de comprendre, écouter décortiquer les enfants. C'est arrivé en même temps ce souci aussi que les enfants pouvaient être dans une grande souffrance. Donc tout ça c'est fait un peu avant la guerre. Malheureusement la guerre est arrivée, tout ça s'est stoppé, et alors après la guerre ça été l'explosion, que ce soit au niveau de l'Education Surveillée, que ce soit au niveau de la pédopsychiatrie. Il y a des nouveaux métiers qui sont arrivés éducateur spécialisé, infirmier de secteur psychiatrique...

Aujourd'hui vous avez quand même une chance d'avoir tout ce qui n'existait pas à cette époque là. Quoique que les enfants de Montesson avaient cette chance d'avoir un instituteur ou d'avoir un maître ouvrier, et non pas un gardien pour pouvoir les écouter, échanger.

Sylvianne Machuelle

Je voulais vous donner une petite précision. M. Blondel vous a expliqué que dans la construction de l'établissement historique, les politiques ont voulu faire de cet établissement,

un établissement laïc. En opposition à la colonie de Mettray²⁹, à Belle Ile en Mer où c'était des religieux qui tenait ça. Ca c'est l'histoire de la laïcité, et il vous a parlé de la franc-maçonnerie, qui était issue de l'esprit des lumières, un très célèbre franc-maçon c'est Mozart. Mais évidemment l'évolution après de cet établissement ça n'a plus rien à voir. Il n'y a que la référence historique. Nous sommes un établissement public, donc avec des valeurs laïques. Aucune connotation religieuse, ni d'aucune obédience que ce soit. Les valeurs du service public sont en œuvre ici. Adaptation, non discrimination d'aucune sorte. Tout le monde est accueilli quelque soit son niveau de pensée religieuse ou socioculturelle.

Un jeune

...le Président...

Michel Blondel-Pasquier

Le Président de quoi ?

Le jeune

Le Président de la France !

Michel blondel-Pasquier

Ah ! Il y en a un qui est venu, oui, c'est pour vous dire l'importance que représentait cet établissement à l'époque, puisque vous l'avez vu dans le film, on vient de le redire c'est le Grand Maître du Grand Orient, le président le plus haut dans la hiérarchie de la franc-maçonnerie donc laïc, qui a voulu cette maison et qui a accueilli le Président de la République Félix Faure, en 1895. Il est venu dans un convoi spécial, par le train, un bouquet de verveine à la boutonnière, c'est ce que les journaux à l'époque racontent.

Le jeune

Il est mort, monsieur ?

Michel Blondel-Pasquier

Ah il est mort, il est mort, il est mort... d'une drôle de façon... il est mort au palais de l'Élysée... avec une dame dans les bras... il aimait beaucoup les dames et il les recevait à l'Élysée... un jour il a eu une crise cardiaque... c'était le Président, et il avait une dame sur les bras...

Sylvianne Machuelle

Et il y a une très jolie anecdote, où les officiels arrivant, l'un de officiels dit « Est-ce que le président à sa connaissance » et l'autre officiel répond « Elle vient de partir dans l'escalier ».

Michel Blondel-Pasquier

Pour vous dire quand même, que si le Président de la République est venu inaugurer, ça vous donne le contexte de l'époque qui était la IIIème République où on était dans une période anticléricale, c'est-à-dire que l'on arrivait à la loi de 1905, de séparation de l'église et de l'état. C'est-à-dire que les établissements religieux, on n'en voulait plus.

Il y avait aussi des maisons de correction pour les filles, mais c'était essentiellement des religieuses des Bons Pasteurs. Et c'était pas facile, pas facile du tout.

²⁹ Ces deux établissements possédaient une chapelle, de là à parler de religieux...qui de toute façons ne dirigeaient pas les établissements. C'était souvent le curé de la paroisse qui intervenait. Mettray était une colonie privée, Belle Ile une colonie publique. Les religieuses dirigeaient les Bons pasteurs établissements pour filles.

Un jeune

Vous aviez aussi des gens de couleurs ?

Michel Blondel-Pasquier

Il fallait être du département de la Seine. De Paris et d'un certain nombre de communes autour. Depuis 1968, ça c'est éclaté tout ça, et il y a eu plusieurs départements comme le Val de Marne, les Yvelines l'ancienne Seine et Oise...

Que des garçons... les filles sont arrivées mais beaucoup plus tard. La mixité même dans les hôpitaux traditionnels, c'est après 1968.

Un éducateur

Moi j'avais une question sur la délinquance. Avant guerre il y avait plus de délinquance qu'aujourd'hui ou moins ?

Michel Blondel-Pasquier

Ah ça... je ne suis pas spécialiste... je pense que de tout temps il y a eu de la délinquance... je ne sais pas si Montesson peut être le reflet de ça. Evidemment Montesson était en rapport avec la capitale de la France... tout à l'heure j'ai abordé le fait que l'on voulait que Paris soit une ville sécurisée... je ne saurais pas vous dire si il y en a plus... ce qui est très drôle quand même, ce qui m'interpelle depuis pas mal d'années, c'est de voir que les questions qui se posent depuis 20 ans, ce sont les mêmes questions qu'on se posait en 1890, le département de la Seine se demandait qu'est ce qu'il allait inventer et mettre en place pour essayer de sauver ces gamins. C'était quand même ça le but, c'était de les sauver. Ce n'était pas de les enfoncer. Très vite on a compris que les enfermer à la Petite Roquette, dans des cellules ce n'était pas la solution. A cette époque là, ça fonctionnait pas mal. On allait de l'avant. On inventait des choses. On construisait des choses. Et c'est en quoi Montesson était un exemple. C'est un exemple de réhabilitation entre guillemets, par le travail par la discipline, par l'éducation. Maison d'Education... ce n'est pas rien. C'est autre chose que maison de correction. D'ailleurs les termes qu'on emploie au fur et à mesure des décennies ne sont pas les mêmes que ceux de la décennie d'avant. On parle d'une enfance coupable, après une enfance victime, après la guerre on dit les enfants... j'ai oublié le terme... les termes évoluent avec le temps.

Un éducateur

J'avais noté dans le petit film « colonie pénitentiaire »...

Michel Blondel Pasquier

Ou colonie agricole on les a appelées aussi comme ça... dont Mettray est l'exemple en France, mais il y en a d'autres vous avez Aniane³⁰...

Michel Basdevant

Il y avait-il un mitard à Montesson ? Et quel était le régime disciplinaire ?

Michel Blondel-Pasquier

Le mitard c'était ça. C'est-à-dire l'ancienne correction paternelle qui servait de mitard. Ce mitard entre guillemets servait à deux choses. D'abord à l'arrivée des gamins, automatiquement les gamins y passaient huit jours, pour les évaluer. On leur apprenait l'hygiène ainsi de suite, parce que souvent ils n'avaient pas connaissance de tout ça, et ils y revenaient dans le cadre d'une punition bien évidemment.

³⁰ Près de Montpellier, ouverte en 1885.

Michel Basdevant

Et la punition c'était 15 jours... ?

Michel Blondel-Pasquier

...la punition, ça dépendait de l'âge, du pourquoi, le maître-ouvrier faisait son rapport au directeur, et c'était le directeur qui décidait de la durée punition.

Il y avait un règlement. Il y avait des règles. Le règlement qui est celui de Lepelletier de Saint Fargeau, était extrêmement spartiate. Très très spartiate. On était encore dans la première phase de Montesson. On était presque dans la prison.

Sylvianne Machuelle

Et toutes ces structures tous ces dispositifs, encore maintenant, séparent les choses... Il y a eu délit, il y a la souffrance qui est reconnue, il y a la souffrance de l'enfant et de l'adolescent, mais il y a aussi la nécessité du rappel à la loi, Du rappel aux règles. C'est ce qui régit les sociétés. C'est ce qui régit les relations humaines. Donc à un moment donné il y a une frontière à ne pas dépasser, même si on a besoin d'exprimer par l'agressivité, par des paroles dures, à un moment donné il y a tout le système éducatif qui est là pour rappeler à l'enfant qu'on ne peut pas agresser l'autre. On doit bien sûr être libre, mais faire de choses qui n'entament pas la liberté de l'autre, ni son intégrité physique ou morale. Donc la souffrance est reconnue, mais le rappel à la loi est nécessaire. Et dans tous ces dispositifs on voit un peu ça.

Michel Blondel-Pasquier

Le rappel à la loi est très intéressant, par exemple à Mettray qui était une institution religieuse³¹, il y avait marqué à différents endroits « Dieu vous voit ». Et ici à Montesson il n'y avait pas marqué Dieu vous voit puisque c'était laïc il y avait marqué au dessus de la scène, dans la salle où vous étiez pour le film, « Lex » « La loi » toujours la loi.

Michel Basdevant

Ce n'était pas dans n'importe quel endroit, « Dieu vous voit », c'était dans les cachots du quartier disciplinaire, sous l'église. Le cachot doit faire 5-6 mètres carrés maximum. La durée des punitions étaient au bon vouloir du directeur. Ça pouvait aller jusqu'à 40 jours. C'était au pain sec et à la soupe. Et quand un autre colon amenait la soupe, il y avait un système de cagoule, les deux colons n'avaient pas le droit de se voir.

Michel Blondel-Pasquier

A la Petite Roquette, un enfant qui allait d'un endroit à un autre, ne devait pas voir les autres. Ils avaient mis en place un petit système de train, qui était des cages en fait, grillagées, et l'enfant quand il devait aller d'un endroit à un autre il montait dans ce petit train et se déplaçait... il paraît que c'est une légende... on en n'a pas la preuve. C'est pour vous dire quand même, que les enfants ne devaient pas se rencontrer dans ce système là. Nous sommes avant 1900. Vous voyez d'où on vient. A Montesson ils sont dans des cages qui font 2 mètres sur trois.

Une éducatrice

Quand Montesson a été créée, la Petite Roquette a fermé ?

³¹ Cette affirmation est contestable.

Michel Blondel-Pasquier

Elle a gardé... elle a eu des enfants. Il y a eu beaucoup de problèmes ici pour que le directeur qui allait chercher chaque semaine des enfants à la Petite Roquette, il avait beaucoup de mal. Il y avait un problème entre l'état et le département... parce que l'état prenait en charge alors que le département demandait de l'argent. Et c'est pour ça qu'il n'y a pas eu d'enfant de la correction paternelle. Les enfants de la correction paternelle à la Petite Roquette n'avaient pas de jardin certes, mais c'était gratuit. C'est pour ça en fait que la correction paternelle à Montesson n'a pas marché.

Vous savez que la loi sur la correction paternelle, c'est-à-dire qu'un père peut décider si il a des sujets de mécontentements à l'égard de son fils, il peut le faire enfermer moins de 16 ans un mois, plus de 16 ans six mois renouvelables, a été abolie officiellement en 1958. Ce n'est pas vieux. De fait elle n'était plus pratiquement en vigueur depuis la guerre de 14-18, parce que les assistantes sociales commençaient à arriver. Il y a eu un premier essai de juge pour enfants, vers 14-18, ça n'a pas marché. Les premiers juges pour enfants sont arrivés juste après la dernière guerre, et il y a eu la mobilisation d'associations, qui fait qu'on a essayé de tempérer le père, pour lui dire « Ecoutez il y a peut-être d'autres solutions que d'envoyer votre enfant en correction paternelle ».

Un jeune

Et pour les mineurs ça existait la peine de mort ?

Michel Blondel-Pasquier

Ah je ne pense pas. A ma connaissance³²... il y a eu des jeunes qui sont morts en prison... bien sûr inévitablement... ici aussi il y a eu des enfants... qui se sont... qui sont morts, comme dans tous les établissements, soit de maladie, soit...

Sylvianne Machuelle

Comme dans la vie.

Michel Blondel-Pasquier

Comme dans la vie, d'une façon générale.

Une éducatrice

Des suicides peut-être ?

Michel Blondel-Pasquier

Alors il y a eu des suicides. Même un directeur ici c'est suicidé pendant la guerre. Justement le directeur qui va lui succéder en 1943, en pleine guerre, était monsieur Pinaud, et c'est lui qui a pensé qu'il fallait des éducateurs. C'est à ce moment qu'il a créé l'école d'éducateurs. Il s'était aperçu qu'il fallait que le personnel soit formé, pour s'occuper des tels enfants.

Cette histoire est assez pénible, parce qu'elle s'est passée en pleine guerre, et le directeur en fait... devait subir pas mal de pressions, pour que l'institution se transforme en camp de jeunesse. Et je crois qu'il luttait, pour que cela ne se fasse pas. Il a subi beaucoup de pression. Il s'est jeté du pont du Pecq, il s'est jeté du pont de Sartrouville, et la troisième fois il s'est tranché la gorge dans la baignoire, ici, à Montesson. Ca, c'est un contexte de guerre... mais ça été ici, quand même le point de départ d'une nouvelle ère. Et ce monsieur Pinaud qui est venu c'est lui qui a fait démonter les fameuses chambrettes. Pratiquement à la fin de la guerre, en

³² Comme pour les majeurs la peine de mort pour les mineurs de 16 à 18 ans, a été abolie en 1981. Le dernier mineur condamné à mort s'appelait Bruno et avait été condamné par la cour d'assises de l'Oise (Beauvais), la sentence n'a pas été exécutée.

44-45, il n'y avait plus de chambrettes, il y avait un système de dortoir... (Inaudible)... alors là on rentre dans une nouvelle ère, et petit à petit on va cloisonner... ensuite dans les années 60 on va commencer à faire des chambres à quatre lits... et petit à petit on va investir... aujourd'hui l'établissement, madame Machuelle, la chambre a deux lits maximum ?

Sylvianne Machuelle

Oui deux lits... (Inaudible)...

Michel Blondel-Pasquier

Voilà c'est marqué sur le plan... 320... c'est-à-dire il y avait 40 enfants... 4x8 32. Alors il y a eu aussi... il y avait ici ce qu'on appelait l'infirmerie au départ, qui a fini par être l'école d'éducateur, où aujourd'hui se trouvent les adultes depuis 1995... et les enfants qui sortaient après 16 ans... eh bien certains n'avaient pas de famille... ou c'étaient fâchés avec leur famille, et n'avaient pas de lieu quand ils partaient... quand leur patron leur donnait une permission... ou quand ils étaient à l'armée... ils n'avaient pas de lieu ou venir... et donc le directeur de l'époque dans les années 1900, juste avant la guerre de 14-18, a décidé de transformer cet endroit en lieu de patronage. C'est-à-dire que les enfants revenaient ici une fois par moi, ou tous les deux mois, ils parlaient avec le directeur, qui s'inquiétait de savoir comment cela se passait, où ils allaient... et il y avait une espèce de continuité... c'est pour vous dire que la maison ne devait pas être si mauvaise que ça... une espèce de prise en charge des enfants après leur sortie encore par l'établissement... et ça a duré jusqu'à la dernière guerre cette histoire là... ça s'appelait le patronage... (inaudible)... évidemment si ça posait beaucoup de problèmes ici ils retournaient dans des maisons comme la Petite Roquette. La petite Roquette existait toujours, elle est devenue après une prison pour femmes. Elle était d'abord construite pour une prison pour femmes, elle est devenue une prison pour enfants, elle est redevenue ensuite une prison pour femmes... Ou alors ils allaient dans des colonies pénitentiaires, c'est-à-dire de véritables maisons correctionnelles, beaucoup plus dures qu'ici. Celle-ci avait quand même quelque chose en plus que n'avaient pas les autres. On y apprenait un métier... on était placé, ainsi de suite...

Est-ce que vous avez d'autres questions, avant que nous partions faire une petite promenade, pour que vous concrétisiez bien les lieux.

Un éducateur

Quel était le nombre d'encadrants, pour 320 enfants ?

Michel Blondel-Pasquier

Alors ils étaient deux par pavillons. Un instituteur et un maître-ouvrier au départ. Chacun leur tour je crois qu'ils dormaient même dans la chambre du milieu. Il n'y avait pas énormément de personnel. Et puis les enfants étaient utilisés... quand Henri Poussin, qui est aussi l'architecte de la prison de Fresnes... si vous allez à Fresnes vous verrez les toits ressemblent étrangement à ceux de notre établissement, c'est la même construction à trois ans près je crois... il y avait un infirmier, plusieurs médecins, un oculiste. Cela tournait avec peu de personnel. On se demande d'ailleurs, comment ça se passait.

Sylvianne Machuelle

On peut dire, que cette expérimentation a été une réussite, une ouverture, avec une vision de protection de l'enfance, et de leur donner une éducation, il y avait l'ambition d'en faire de bons républicains, de bons citoyens, ça a évolué, ça s'est médicalisé, on a vu des éducateurs, des infirmières, l'assistante sociale qui est très importante, très importante pour faire le bilan social...

Michel Blondel-Pasquier

Ce en quoi notre histoire reste tout à fait intéressante, parce qu'elle permet à travers notre établissement on voit l'évolution de la prise en charge des enfants sur un siècle. Et come c'était Paris, la ville de Paris, le département de la seine, il voulait en faire sa vitrine, si bien qu'ici nous avons reçu des ministres, à chaque fois qu'il y avait un congrès... jusqu'à la dernière guerre, c'est Leo Lagrange³³ qui a inauguré le terrain de foot ici... c'est Suzanne Lacorre³⁴ qui est venu ouvrir le pavillon du patronage... des ministres en permanence. Il y avait une grande fête, c'était le premier dimanche de juillet où il y avait la remise des prix, et... donc les administrateurs venaient il y avait une grande fête, les enfants décoraient les pavillons, il y avait des prix, ainsi de suite...

Sylvianne Machuelle

Moi je voulais juste préciser que la nation, l'état français, réserve beaucoup de ressources à l'enfance, l'éducation, l'Education nationale vous en avez tous entendu parler, à la prévention de la délinquance, aux soins, préventifs, éducatifs et sanitaires. Les ressources que l'état, vous avez l'impression que tout est gratuit, on vous prend en charge, on vous apporte des aides, de l'éducation, mais ça a un coût, et l'état comme tous les états il a bien raison, l'avenir c'est la jeunesse, raison de donner beaucoup de moyens beaucoup de ressources pour l'enfance. Mais il y a d'autres besoins, il y a les personnes âgées. Il faut que vous en ayez tous conscience, que ce n'est pas gratuit. Que tout ce qui est fait, PJJ, médico-social, Education nationale... tout est fait pour aider les enfants à se construire, et avoir après une vie digne. Et qu'ils soient acteurs de leur avenir. Parce que chaque enfant construit, éduqué, à partir de 7 ans déjà, est acteur il a des capacités propres à se construire, alors avec des aides, des capacités à évoluer dans la vie vers une vie digne. Vous avez tous regardez je pense l'émission sur Obama hier soir. Vous avez entendu son discours, sur les valeurs qui construisent la jeunesse, et qui préservent l'avenir. Je vous encourage.

Une éducatrice

Ce que dis la dame c'est vrai parce que, je ne sais pas combien coûte une mesure de réparation pénale à l'état ? Est-ce que vous avez une petite idée de combien cela peut coûter ? Le fait que vous soyez là aujourd'hui dans une rencontre avec un service, avec 7 accompagnants. A votre avis ça coûte combien à l'état ça ?...(Inaudible)... non heureusement que vous ne coûtez pas 1200 euros chacun pour une mesure... 695 euros par enfants par mesure ... dans l'Oise il y a des endroits où c'est mille euros.

Sylvianne Machuelle

Mais ce rajoute à tout ça tout le réseau, la PJJ, le médico-social, l'Education nationale, tous les relais.

Une éducatrice

Au delà de ça il y a les magistrats, la gendarmerie qui vous auditionne, il y a tout ça. Donc la mesure en elle-même coûte presque 700 euros, mais au-delà de ça vous coûtez énormément à l'état en commettant un délit. L'argent de l'état c'est les impôts, c'est vos parents qui payent les impôts. Vous aussi quand vous achetez un vêtement vous payez une taxe dessus.

³³(1900-1940) député SFIO dès 1932. Sous-secrétaire d'état aux Sports et aux loisirs de 1935 à 1938, il crée l'école de ski, le brevet sportif populaire, il développe le tourisme populaire et le sport. Il meurt au combat dans l'Aisne.

³⁴(mai 1875-novembre 1975) Institutrice, directrice d'école elle devient militante socialiste. C'est une des trois femmes ministres du Front populaire (Sous-secrétariat à la Protection de l'enfance)

Sylvianne Machuelle

Tout ça pour prendre soin de vous et protéger votre avenir. Mais il faut aussi qu'un peu vous vous occupiez de vous-mêmes.

Michel Blondel-Pasquier

On va terminer par une phrase de Le Peletier de Saint Fargeau, ce monsieur qui pendant la révolution française qui a donné son nom ici, il a voté la mort de roi, et qui a été assassiné dans les jardins du Palais Royal quelques heures avant que l'on tranche la tête à Louis XVI. «.Formez de tels hommes et la République bientôt composée de ces robustes éléments, verra doubler dans son sein, le produit de l'agriculture et de l'industrie, formez de tels homes et vous verrez disparaître presque tous les crimes, formez de tels hommes et l'aspect hideux de la misère n'affligeras plus vos regards ».

Alors on va faire un petit tour.

Après l'accueil autour de boissons de viennoiseries, l'exposé, la promenade dans le parc et le déjeuner pris au self de l'hôpital, l'après-midi fut plus intime et émotionnel : chaque enfant a exposé précisément les raisons pour lesquelles ils étaient en réparation pénale, vols, violences en classe, escroquerie.... Le rappel à la loi et les conséquences pénales de leurs actes étaient symboliquement représentés par les deux gendarmes. Plusieurs enfants étaient en détresse psychologique ou sociale, certains allaient rapidement récidiver, d'autres étaient sortis d'affaire.

Peut-être que des enfants en visite ce jour là, ressemblaient à ceux accueillis en 1903. Ce 21 janvier 2009, Montesson, a sans doute renoué en partie avec ses origines : contribuer à la prévention de la délinquance. Cela paraît-être un nouvel objectif pour le prochain « Projet Culture et Communication » du Centre Hospitalier Théophile Roussel.

M.B. d'après Michel Blondel-Pasquier

Filmé dans la salle Philippe Mithouard au Centre Hospitalier de Montesson le 21 janvier 2009.

Retranscription et notes de bas de page mai 2009

Michel Basdevant

Cnrs Printemps/Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines